

CESSION DE CLIENTÈLE

Nous vous proposons de vous accompagner dans la transmission ou dans la reprise d'une clientèle,
dans le respect des dispositions légales et réglementaires.

Intérêt

Le cabinet ERIDYA vous accompagne dans la transmission ou dans la reprise de votre clientèle et vous permet d'effectuer cette cession sereinement et en harmonie avec la législation.

Contenu

Entretien avec les cédants et cessionnaires (physiquement ou par voie de correspondance)
Rédaction du protocole d'accord
Rédaction de l'acte de cession
Réalisation des formalités : Enregistrement, CFE, Greffe

➔ **N'hésitez pas à nous contacter pour établir ensemble
votre cession de clientèle en toute sérénité**

CESSION DE DROIT DE PRESENTATION

DE CLIENTELE

ENTRE

Mme/Mr/ La Société

ET

Mme/Mr/ La Société

1

Vos démarches effectuées par le cabinet :



Enregistrement



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

CFE CM



CCI
DE MAINE-ET-LOIRE
Crédit aux entreprises

CFE CCI



Greffe du TC